

SOCIOLOGIE ÉLECTORALE ET POLITIQUES PUBLIQUES

Vincent Tiberj

in Laurie Boussaguet *et al.*, *Dictionnaire des politiques publiques*

Presses de Sciences Po | « [Références](#) »

2019 | pages 607 à 613

ISBN 9782724625110

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques---page-607.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Sociologie électorale et politiques publiques

Le lien entre vote et politiques publiques paraît à première vue évident. Après tout, la théorie classique de la représentation (Manin, 1996) fait de l'électorat, à travers son vote, le juge rétrospectif du bilan des gouvernements, donc des politiques qu'ils ont menées. L'émergence et le renforcement de la « démocratie d'opinion »

auraient même étendu ce rôle puisque les sondages permettraient au public de peser constamment sur l'action des élites au pouvoir à travers ses attentes, ses priorités et les solutions qu'il privilégie, alors qu'auparavant ces dernières devaient attendre l'ouverture des bureaux de vote pour s'exprimer.

Des concepts qui traitent de l'influence des politiques publiques sur le vote ont très tôt été forgés dans l'analyse des comportements électoraux. Le plus connu et le plus ancien (on le retrouve dans les deux ouvrages fondateurs des paradigmes de Michigan et de Columbia, à savoir *Voting* [Berelson, Lazarsfeld et McPhee, 1954] et *The American Voter* [Campbell *et al.*, 1960]) est celui du « vote sur enjeu », ou suffrage qui se porte sur un candidat au seul motif de son positionnement sur un secteur spécifique des politiques publiques. On en trouve aussi trace dans d'autres concepts comme celui du « vote rétrospectif » (Fiorina, 1981), qui se fonde notamment sur les performances économiques des gouvernements. Cette incidence de l'économie a d'ailleurs donné naissance à tout un courant de recherche qui tente en particulier de prédire les résultats des élections en fonction de différents indicateurs économiques (Bernard, 1997 ; Campbell, 2008) ou d'identifier des cycles liant budgets et élection (Magni-Berton, 2012 pour une synthèse).

Pourtant, à y regarder de plus près, ce lien n'est peut-être pas aussi simple qu'il y paraît. Il faut d'abord tenir compte du degré de compétence politique des électeurs et électrices, susceptible de les limiter dans leur rôle d'évaluation. Ensuite, le vote sur enjeu reste finalement assez rare au niveau individuel, mais les politiques publiques s'avèrent particulièrement importantes au niveau de l'électorat dans son ensemble. Enfin, l'essentiel de la relation entre politiques publiques et vote réside sans doute dans le fait que les responsables politiques supposent qu'ils sont scrutés au quotidien par le public dans leurs actions et décisions.

Les électrices et électeurs peuvent-ils évaluer les politiques publiques ?

Dans les années 1960, Philip E. Converse (dans Apter, 1964) caractérise l'électeur ou l'électrice « ordinaire » comme 1) peu informé et peu intéressé ; 2) relativement incohérent en termes d'opinions ; et 3) instable dans le temps. En France, cette critique est portée par Pierre Bourdieu et Daniel Gaxie (Bourdieu, 1979 ; Gaxie, 1978). Pour ce dernier, le rapport au politique est une question de « cens » caché, c'est-à-dire que la compréhension des logiques spécifiques au champ politique n'est maîtrisée que par un nombre limité d'électeurs et d'électrices. Dès lors, si certaines citoyennes et certains citoyens ne disposent pas d'un capital culturel et d'un intérêt suffisants, ils auront de grandes chances de n'être que des « spectateurs » plutôt que les acteurs supposés par la théorie démocratique. Comment peut-on en effet imaginer que certains électeurs et certaines électrices ne maîtrisant pas des concepts tels que « gauche » ou « conservatisme » puissent juger de la qualité et de la pertinence d'une politique publique donnée ?

Au-delà de ces constats sur la capacité des électeurs et électrices à évaluer les politiques publiques qui leur sont proposées, quelle est la proportion d'électeurs qui ont pris le temps de parcourir intégralement le programme du candidat, de la candidate ou du parti pour lequel ils ont voté ? Elle est sans doute marginale, et plus faible encore, si on considère les citoyens et les citoyennes qui ont fait la même chose pour, au minimum, l'ensemble des grands candidats et grandes candidates... Pourtant, on n'évoque ici que la phase de recherche d'informations, déjà fort coûteuse pour un citoyen ou une citoyenne « à temps partiel », et non la phase d'évaluation de politiques publiques en devenir ou déjà appliquées.

Ne nous leurrions pas : les électeurs et électrices fondent leurs choix la plupart du temps sur des informations limitées, en minimisant le coût du vote par l'utilisation de raccourcis cognitifs (*shortcuts*) qui leur simplifient la tâche (Sniderman, Brody et Tetlock, 1991). Autrement dit, ils fondent leur choix en s'appuyant sur des

informations saillantes, faciles d'accès et selon des modes d'évaluation qu'ils connaissent déjà. Ainsi, un slogan comme « Ce parti est celui des riches » simplifie la tâche de l'électeur en informant simultanément sur les intérêts sociaux des individus, mais aussi sur les politiques publiques que ce parti pourrait mettre en œuvre. Considérer les électeurs et électrices comme des évaluateurs et évaluatrices s'avère donc peu réaliste.

Les politiques publiques aux urnes ?

Doit-on en déduire que les politiques publiques ne pèsent que marginalement lors des élections ? Si c'était le cas, les votes resteraient similaires d'un scrutin à l'autre, constance n'étant pas sans rappeler les modèles « behavioristes » du vote (classe ou identification partisane, par exemple) qui insistent sur la répétition des comportements d'un individu, ancré dans des déterminismes sociaux (la classe sociale), psychologiques (l'attachement à un parti) ou géographiques (la tradition territoriale d'un vote). Or ce n'est pas le cas, bien au contraire. On voit ainsi la classe ouvrière se détacher de la gauche, et ce dans la plupart des pays occidentaux. Des territoires entiers peuvent également basculer dans le camp adverse, comme le nord de la France passé de la gauche à l'extrême droite. Certaines de ces évolutions tiennent à l'émergence de nouveaux clivages et souvent ces clivages sont aussi déclinés en politique publique : pour qu'il y ait des gagnant-e-s et des perdant-e-s de la mondialisation (Kriesi, Grande et Lachat, 2009), il faut que des politiques publiques aient été construites pour favoriser certains groupes et pas les autres. Contexte et conjoncture d'une élection pèsent sur les votes, et une large part des variations tient bien aux enjeux sur lesquels les candidat-e-s construisent leur concurrence. C'est ici qu'il faut revenir au vote sur enjeu.

Tous les problèmes sociaux que les politiques publiques sont amenées à traiter, toutes les controverses qui vont opposer les candidats ne peuvent prétendre au statut de vote sur enjeu. Pour ce faire, il faut satisfaire à au moins trois conditions identifiées par David Butler et

Donald E. Stokes (1969) : 1) il faut que les électeurs aient une opinion sur l'enjeu ; 2) qu'au sein de l'électorat cet enjeu divise ; et 3) que les forces politiques en présence s'en saisissent. À elles seules, ces trois conditions font d'un vote sur enjeu un phénomène finalement assez rare en sociologie électorale ; surtout si l'on en ajoute une quatrième (Mayer et Tiberj, dans Lewis-Beck, 2004) : pour qu'il y ait effectivement vote sur enjeu, il faut qu'il aille contre les prédispositions des électeurs. Qu'un proche des Verts déclare avoir pris en compte les positions des candidats sur l'environnement est somme toute normal, en revanche, qu'un électeur proche des communistes le fasse est bien le signe qu'il y a vote sur enjeu. L'enjeu autour de la sécurité en France en 2002 est certainement le meilleur exemple. Son expression s'est faite au détriment de celui qui avait misé sur la question (Jacques Chirac) puisqu'il s'est traduit par un transfert de voix de la droite plutôt modérée vers l'extrême droite. On connaît aussi le cas de la question raciale aux États-Unis durant les années 1960, qui a non seulement pesé mais également transformé durablement l'opposition démocrate/républicain (Carmines et Stimson, 1989), ou encore celui de l'avortement en France au cours des années 1970. Dès lors, pour un enjeu qui « prend », combien de ratés ?

On peut citer des tentatives infructueuses de candidat·e·s – on pense ici à la cohabitation en 1986, premier sujet abordé dans les débats politiques, alors qu'il est très loin des préoccupations des électeurs et électrices de l'époque (Missika et Bregman, dans Grunberg et Dupoirier, 1986). L'échec dans les urnes attend souvent les (nombreux) entrepreneurs d'enjeux qui, notamment en France, se saisissent de l'opportunité ouverte par la campagne présidentielle pour faire vivre leurs causes (Chiche et Mayer, dans Boy et Mayer, 1997 ; Mayer et Tiberj, dans Lewis-Beck, 2004 ; Sauger, dans Cautrès et Muxel, 2009). Le rôle essentiel du système politique est de sélectionner les controverses (Schattschneider, 1960) et de s'emparer d'une infime partie des enjeux potentiels pouvant faire l'élection.

Au niveau de l'analyse individuelle qui appuie la *survey research*, le vote sur enjeu paraît donc plus l'exception que la règle. Mais cette difficulté à appréhender les politiques publiques dans les urnes ne

serait-elle pas due à l'instrument de recherche ? On peut ici se référer à l'analyse macropolitique qui vise cette fois à saisir les comportements agrégés, à l'échelle d'électorats entiers. Dans leur livre fondateur, Robert S. Erikson, Michael B. Mackuen et James A. Stimson (2002) démontrent que l'opinion publique s'avère plus fluide qu'attendue dans ses préférences – évoluant notamment entre plus ou moins d'État providence et de dépenses sociales – et que cette fluidité, vers plus de demandes sociales par exemple, dépend directement des politiques publiques menées par les administrations présidentielles. Stuart N. Soroka et Christopher Wlezien (2010) ont montré ce lien au Canada, au Royaume-Uni. D'autres études l'ont retrouvé en Espagne (Bartle *et al.*, 2014), ou en France (Stimson, Thiébaud et Tiberj, 2012). Autrement dit, *policies matter*, mais la manière dont elles agissent sur les préférences des électeurs et électrices, la connexion qu'elles entretiennent avec les mouvements électoraux, reste encore un champ de recherche à parfaire.

Politiques publiques et cycle électoral

Du point de vue de la décision électorale, les politiques publiques ont un effet pour le moins conditionnel dans les urnes. Mais l'essentiel n'est-il pas finalement que les décideurs politiques aient l'illusion d'un public jugeant constamment leurs actions, indépendamment des questions de compétence ou d'intérêt de l'électorat précédemment évoquées ? C'est ainsi qu'il faut comprendre l'usage quasi systématique des sondages d'opinion par les gouvernements afin de vérifier le degré d'acceptation des politiques publiques qu'ils mettent en œuvre. C'est aussi de ce présupposé d'un « public juge » que découle la notion de fenêtre d'opportunité politique, c'est-à-dire un moment où le public est réputé prêt à accepter une politique publique particulière. Qu'un nombre important d'électrices et d'électeurs ne s'intéresse pas à l'action d'un gouvernement (comme à la politique en général) ne pèse pas ici, ce qui compte est qu'un ensemble de présupposés laisse penser qu'il existe un climat propice à une réforme donnée. C'est à cause de ce « public juge » que certaines décisions

politiques se prennent dans une logique d'aversion au risque électoral, en déléguant les politiques potentiellement impopulaires à des agences non élues par exemple. Ici donc une représentation commune de l'électorat contraint le gouvernement à tenir compte des citoyens et citoyennes.

Références essentielles

BUTLER David et STOKES Donald E., *Political Change in Britain : Forces Shaping Electoral Choice*, New York (N. Y.), St. Martin's Press, 1969.

CHICHE Jean et MAYER Nonna, « Les enjeux de l'élection », dans Daniel Boy et Nonna Mayer (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 228-236.

CONVERSE Philip E., « The Nature of Belief Systems in Mass Publics », dans David E. Apter (ed.), *Ideology and Discontent*, New York (N. Y.), The Free Press, 1964, p. 206-261.

ERIKSON Robert S., MACKUEN Michael B. et STIMSON James A., *The Macro Polity*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

FIORINA Morris P., *Retrospective Voting in American National Elections*, New Haven (Conn.), Yale University Press, 1981.

SNIDERMAN Paul M., BRODY Richard A. et TETLOCK Philip E., *Reasoning and Choice : Explorations in Political Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

SOROKA Stuart N. et WLEZIEN Christopher, *Degrees of Democracy : Politics, Public Opinion, and Policy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

Vincent Tiberj

Voir aussi

Agenda/émergence • *Blame avoidance* • Fenêtre d'opportunité • Opinion publique et politiques publiques • Parlement et politiques publiques • Partis politiques et politiques publiques